

# Le transport aérien est un enjeu majeur pour la prévention de la propagation du risque sanitaire à l'international

**DÉVELOPPEMENT DU TRANSPORT de passagers et de cargaisons**

**RAPIDITÉ DU TRANSPORT AÉRIEN**

- temps limité pour l'évaluation du risque
- propagation rapide des maladies à l'international

**NOMBREUSES POSSIBILITÉS D'INTERACTION entre voyageurs, le public et les employés de l'aéroport**

**Impératif d'une réponse équilibrée pour**

- garantir la protection de la santé publique
- éviter toute interférence inutile avec le trafic et le transport internationaux

**RÈGLEMENT SANITAIRE INTERNATIONAL**

Les secteurs de la santé publique et de l'aviation, ainsi que d'autres parties prenantes, doivent gérer les événements de santé publique affectant le transport aérien afin d'éviter la propagation des maladies à l'international.

**RSI 2005**

L'OMS fournit aux États Parties une directive relative à la gestion des événements de santé publique dans le transport aérien, afin d'éviter au maximum la propagation des maladies et de les accompagner durant le déroulement des procédures opérationnelles et la mise en place de mesures de santé publique.

La présente directive constitue une « boîte à outils » dans laquelle les pays pourront choisir les éléments les plus pertinents pour gérer leurs propres risques.



Co-financée par l'Union Européenne  
(Accord de Contribution IFS/2013/321215 : Renforcement de la Santé et de la Sécurité dans les Ports, Aéroports et Postes-Frontières)

©Organisation Mondiale de la Santé, 2015 - Tous droits réservés - Crédit Panacee

# GESTION DES EVENEMENTS DANS LE TRANSPORT AERIEN



# DÉTECTOR ET GÉRER LES ÉVÈNEMENTS DE SANTÉ PUBLIQUE AU COURS DU TRANSPORT AÉRIEN

**ÉTAPE  
1**

## DÉTECTION DE L'ÉVÉNEMENT aux points potentiels de risque pour la santé publique



- Détection au point d'origine
  - Identification des cas suspects
  - Conformément aux recommandations de l'OMS, il peut être conseillé aux personnes infectées de retarder leur voyage



- Pendant la procédure d'embarquement
  - Évaluation sanitaire
  - Dépistage



- Pendant le vol
  - Procédures de santé publique applicables au personnel de cabine
  - Évaluation sanitaire
  - Dépistage



- À l'arrivée ou en transit
  - Investigation épidémiologique
  - Fiches de localisation de passagers « Volet santé de la déclaration générale d'aéronef »



- À destination
  - Soins médicaux des personnes affectées
  - Évaluation sanitaire
  - Recherche des contacts

**ÉTAPE  
2**

## VÉRIFICATION DE L'ÉVÉNEMENT ET ÉVALUATION PRÉLIMINAIRE DU RISQUE



CONFIRMATION de la présence d'un évènement et recueil d'informations

**ÉTAPE  
5**

## ACTION DE SANTÉ PUBLIQUE



- Mobilisation sociale
- Hygiène et salubrité



- Déclarations de santé, évaluation sanitaire et soins médicaux, quarantaine et isolement, vaccination
- Recherche des contacts

**ÉTAPE  
4**

## ÉVALUATION DES RISQUES



- Aperçu de l'événement
- Évaluation de l'impact
- Capacité de confinement



Une évaluation rapide peut être nécessaire

**ÉTAPE  
3**

## ADOPTION IMMÉDIATE DE MESURES



- Partage de l'information avec les parties prenantes
- Nettoyage et désinfection
- Évaluation et soins médicaux

- Évacuation médicale
- Déroulement et stationnement de l'avion

**COMMUNICATION - SURVEILLANCE**